

## **Position du Conseil d'administration de Baccarat sur les projets de résolutions déposés par Consellior SAS**

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

La Président a transmis aux administrateurs de la Société les deux projets de résolutions ainsi que l'exposé des motifs déposés le 30 mai 2014 par Consellior SAS, représentée par M. Allan Green, qui détient 38 000 actions de la Société (4,57%), en vue de l'Assemblée Générale du 26 juin 2014.

Le Conseil, réuni le 5 juin 2014, a examiné ces projets de résolutions, ainsi que l'exposé des motifs, et a unanimement décidé d'émettre un avis négatif à l'encontre de ces deux propositions de résolutions.

1. Sur le projet de résolution 11 (non renouvellement de Monsieur Barry Sternlicht dans ses fonctions d'administrateur de la Société) :

Ce projet de résolution a pour objet de ne pas renouveler Monsieur Barry Sternlicht en qualité d'administrateur.

Bien que M. Barry Sternlicht n'ait pu présider en personne les trois dernières assemblée générales des actionnaires en raison de son calendrier professionnel, contrairement aux allégations de Consellior, M. Barry Sternlicht est pleinement impliqué dans l'exercice de sa fonction de Président de la société et suit avec beaucoup de soin et d'attention l'activité de la Société.

Le Conseil d'administration émet un avis défavorable sur cette première proposition de résolution.

2. Sur le projet de résolution 12 (Nomination de Monsieur Guillaume Cerutti en qualité de membre du Conseil d'Administration) :

Le second projet de résolution a pour objet de nommer en un nouvel administrateur, M. Guillaume Cerutti, en tant que personnalité qualifiée et indépendante.

En premier lieu, le Conseil d'administration propose à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires d'ajouter un nouvel administrateur indépendant, M. John, Demsey, qui est Président du Groupe Estée Lauder.

En second lieu, en application des dispositions de l'article L.225-17 du Code de commerce et de la Loi 2011-103 du 27 janvier 2011, qui prévoit une représentation équilibrée homme/femmes au sein du Conseil d'administration, il est envisagé par le Conseil de nommer un nouvel administrateur indépendant féminin et une recherche a été lancée à cet égard.

En conséquence, votre conseil de d'administration émet également une recommandation négative à l'égard de la proposition de résolution susvisée.

Le conseil de d'administration